



Gigean

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de GIGEAN se réunira le :

LUNDI 25 MAI 2020

à 10h

Salle Polyvalente (rue du Four de Grille)

ORDRE DU JOUR :

1°) Installation du Conseil Municipal

2°) Election du Maire

3°) Fixation du nombre d'adjoints

4°) Election des adjoints

5°) Délégation du Conseil Municipal au Maire

6°) Désignation des représentants de la Collectivité au Comité Technique (CT)

La séance se tiendra en public, avec un nombre maximum de 40 personnes (conseillers municipaux, administration et public).

Affiché à Gigean le 19 mai 2020

Le Maire

Francis VEAUTE

